

Extrait
du registre des délibérations
du vendredi 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 15 mars, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Lucette SPINHIRNY – Denis ARNDT (sauf pour les points de 11 à 14) - Valérie HAIDAR - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Ludovic CAMPITELLI - Carine NÄGL - Marianne GEBEL - Daniel BRUNSTEIN – Mireille PELE - Patricia JAEGLER - Dominique HEROLD - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS – Benoît FREYBURGER - Pascale CAZAURAN - Claude KLINGER-ZIND - Didier SCHERRER – Dominique CHERY

Pouvoirs :

Denis ARNDT a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour les points de 11 à 14
Marie-Jeanne BASSO a donné pouvoir à Patricia JAEGLER
Sébastien LABOUREUR a donné pouvoir à Jean-Marc KEMPF
Frédérique MACQUET a donné pouvoir à Valérie HAIDAR
Guy DAESSLE a donné pouvoir à Didier SCHERRER

Date de convocation : vendredi 8 mars 2019

Présents : 24 (23 pour les points de 11 à 14)

Pouvoirs : 4 (5 pour les points de 11 à 14)

Votants : 28

5. Approbation du Compte Administratif du Budget Principal 2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

Contrairement au budget primitif, le compte administratif se présente comme un document à caractère définitif, faisant le relevé exhaustif des opérations comptables, en recettes et en dépenses, réalisées au cours de l'exercice comptable.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Evolution des principales dépenses

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement étaient de 4 685 953,87 € en diminution par rapport à 2017 de -225 697,40 € soit - 4,60 %. Le tableau ci-après retrace la comparaison, par rapport à l'année N-1, du réalisé chapitre par chapitre afin de mieux mesurer les évolutions de 2018 par rapport à 2017.

Les charges à caractère général

Les frais généraux (chapitre 011) sont affectés au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics. Ce chapitre couvre également l'entretien des bâtiments, l'entretien des voies et réseaux, la maintenance, les études, les impôts et taxes payés.

Ce chapitre est resté stable entre 2018 et 2017 avec une dépense de 1 312 900 €.

Un changement de méthode comptable pour l'imputation des dépenses d'entretien (compte 61 – Services Extérieurs) et les fournitures d'entretien (compte 60 - Achats) est intervenu en 2018, d'où les variations importantes de ces articles comptables. La pratique commune était de comptabiliser aux comptes 61 les dépenses de fournitures qui relèvent des comptes 60.

Comparatif des dépenses de fonctionnement entre les comptes administratifs 2017 et 2018

VILLE DE WINTZENHEIM - COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 ET 2018				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Chapitres	CA 2017	CA 2018	Evolution €	Evolution %
011-Frais Généraux	1 312 927,13 €	1 312 880,44 €	-46,69 €	0,00%
60 Achats et variations de stocks	458 073,96 €	489 608,46 €	31 534,50 €	6,88%
61 Services extérieurs	579 886,53 €	549 377,20 €	-30 509,33 €	-5,26%
62 Autres services extérieurs	239 238,02 €	238 996,78 €	-241,24 €	-0,10%
63 Impôts et taxes	35 728,62 €	34 898,00 €	-830,62 €	-2,32%
012-Charges de personnel	2 543 761,84 €	2 423 997,30 €	-119 764,54 €	-4,71%
014-Atténuations de produits	29 286,00 €	29 865,00 €	579,00 €	1,98%
65-Autres charges de gestion	1 013 975,57 €	914 465,03 €	-99 510,54 €	-9,81%
66-Charges financières	492,92 €	4 336,60 €	3 843,68 €	NS
67-Charges exceptionnelles	11 207,81 €	409,50 €	-10 798,31 €	-96,35%
022 - Dépenses imprévues				
Dépenses réelles	4 911 651,27 €	4 685 953,87 €	-225 697,40 €	-4,60%
042-Opérations d'ordre	248 371,40 €	329 050,51 €	80 679,11 €	32,48%
TOTAL	5 160 022,67 €	5 015 004,38 €	-145 018,29 €	-2,81%

Les charges de personnel

Les dépenses du personnel étaient de 2 423 997.30 € soit en diminution de 119 764.54 € (-4,71%) par rapport à 2017. Cette baisse s'explique par la fin des contrats aidés ainsi que le report en 2020 du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations.

Autres charges de gestion courante

Les charges de gestion courante ont connu une baisse de 99 510.54 € (-9,81%) et se sont élevées à 914 465.03€. Outre les subventions (508 692.91 €) et les contributions obligatoires (273 583.13 €), ce poste intègre également les indemnités des élus.

Les subventions sont en baisse de 82 509.31 € par rapport à 2017, cela étant dû essentiellement à la diminution :

- de la contribution à la nouvelle association délégataire de la crèche (- 70 000 €) Enfance pour Tous,
- de la subvention au CCAS (- 25 000 €) dans la mesure où le Centre Communal d'Action Sociale bénéficiait d'un budget de fonctionnement existant très suffisant pour l'année 2019.

Les contributions obligatoires comprenaient notamment :

- La participation pour les Brigades vertes : 29 749.65 €,
- Le SIVOM du Canton de Wintzenheim : 178 132,14 €,
- Le Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers : 19 500 €,
- Le Syndicat Mixte du Hohlandsbourg : 34 687.25 €.

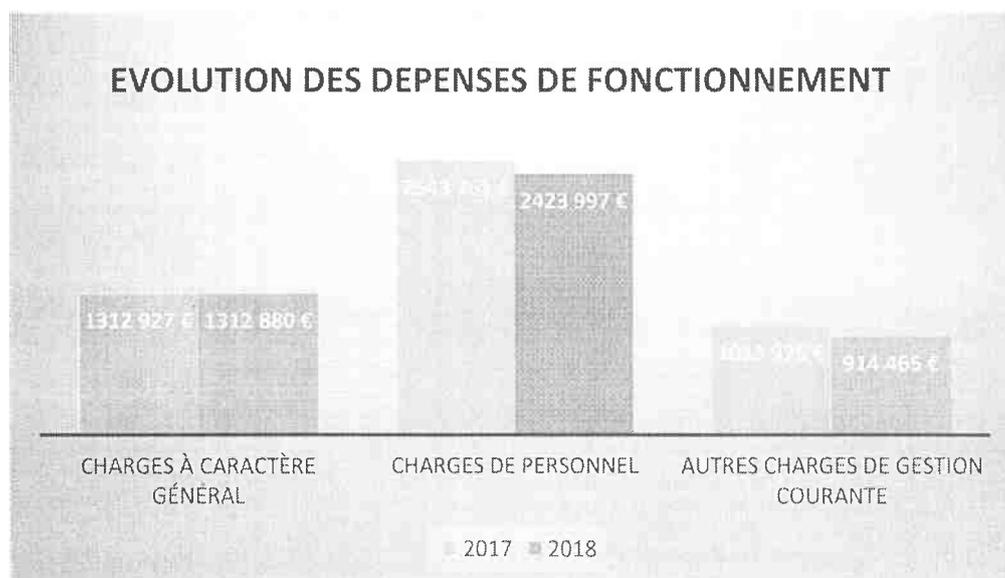
Le niveau global des participations était en diminution de 17 500 € par rapport à 2017, du fait notamment de la diminution pour 2018 de la contribution au Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers.

Charges financières

Les charges financières représentaient 4 336.60 € composées des intérêts des emprunts (3 715.07 €) et des frais de recouvrement et de reversement (621.53 €) encaissés par l'ONF lors de la vente des bois.

Charges exceptionnelles

Pour un montant de 409,50 €, il s'agit de titres annulés sur exercices antérieurs, portant sur le remboursement de régularisations de la taxe locale sur la publicité extérieure.



B. Evolution des principales recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 6 408 563.37 € en 2018. Elles sont pour l'année 2018 en augmentation de 67 927.65 € par rapport à 2017 soit + 1.07%.

Atténuations de charges

Ce chapitre de recettes a connu en 2018 une diminution sensible due à une baisse des remboursements consécutive à une diminution des arrêts de longue maladie du personnel communal (-13 303,42 €).

Produits des services

Pour une recette de 145 387,20 €, l'évolution des produits du domaine s'établissait à +1,67% (+2 388,57 €), principalement issue des ventes de bois (71 906,20 €), des redevances d'occupation du domaine public (27 315,86€) ainsi que des droits de chasse (29 005 €).

Impôts et taxes

Le produit des impôts et taxes constituent la principale ressource financière de la Ville et s'élevaient en 2018 à 5 119 730,47 € dont 3 253 486 € (3 141 100 € en 2017 soit au total une augmentation de 112 386 €) issus des taxes directes comprenant :

- 1 514 671 € pour la taxe d'habitation (+ 61 506 €),
- 1 606 570 € pour la taxe foncière sur le bâti (+ 51 914 €),
- 111 620 € pour la taxe foncière sur le non-bâti (- 1 193 €),
- 20 625 € pour la taxe d'habitation sur les logements vacants (+ 159 €),

Comparatif des recettes de fonctionnement entre les comptes administratifs 2017 et 2018

VILLE DE WINTZENHEIM - COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 ET 2018				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
Chapitres	2017	2018	Evolution €	Evolution %
013-Atténuations de charges	26 960,07 €	13 656,65 €	-13 303,42 €	-49,34%
70-Produits des services	142 998,63 €	145 387,20 €	2 388,57 €	1,67%
73-Impôts et taxes	4 920 085,90 €	5 119 730,47 €	199 644,57 €	4,06%
AC + DSC	1 343 521,00 €	1 343 351,00 €	-170,00 €	-0,01%
74-Dotations, subventions	948 319,80 €	944 296,85 €	-4 022,95 €	-0,42%
75-Autres produits	151 075,31 €	147 070,06 €	-4 005,25 €	-2,65%
76-Produits financiers	61,59 €	59,86 €	-1,73 €	-2,81%
77-Produits exceptionnels	151 134,42 €	38 362,28 €	-112 772,14 €	-74,62%
Recettes réelles	6 340 635,72 €	6 408 563,37 €	67 927,65 €	1,07%
042-Opérations d'ordre	69 227,63 €	69 917,61 €	689,98 €	1,00%
TOTAL	6 409 863,35 €	6 478 480,98 €	68 617,63 €	1,07%

L'attribution de compensation et la dotation de solidarité versées par Colmar Agglomération, sont restées stables par rapport à 2017 d'un montant de 1 343 351 € (1 343 521 € en 2017).

522 893 € de recettes étaient dues aux taxes indirectes marquées notamment par :

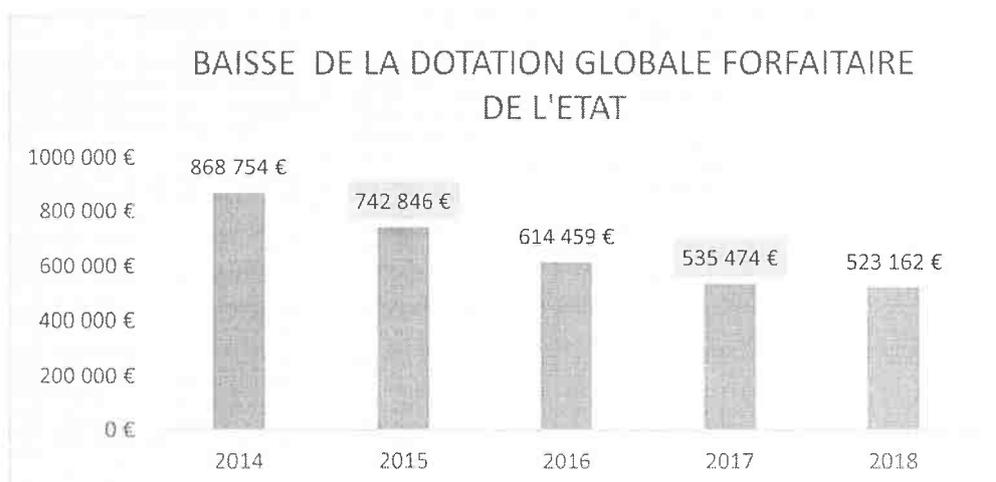
- une légère augmentation de la TLPE + 1 046 €, soit une recette de 50 382 €,
- une augmentation significative de + 41,54% de la taxe additionnelle aux droits de mutation soit (+87 124 €) pour une recette de 296 853 €,
- une très légère diminution de 601 € de la taxe sur la consommation finale d'électricité avec un produit de 130 373 €.

Dotations et participations

Les dotations et participations qui étaient de 948 319.80 € en 2017 se sont élevées à 944 296.85 € en 2018 soit une légère baisse de 0.42% qui traduit une diminution des recettes issues des dotations de l'Etat. Au total, en 5 ans, la baisse des dotations correspond à une perte de 1 360 921 € de ressources cumulée.

La dotation globale forfaitaire s'établissait à 523 162 € (-12 312 €) en 2018, composée :

- d'une part de la dotation forfaitaire qui a baissé de 15 390 € pour atteindre 419 465 € en 2018 (soit presque la moitié de ce que percevait la commune en 2014),
- et d'autre part, de la dotation de solidarité rurale qui augmentait de + 3 078 € pour atteindre 103 697 € (100.619 € en 2017).



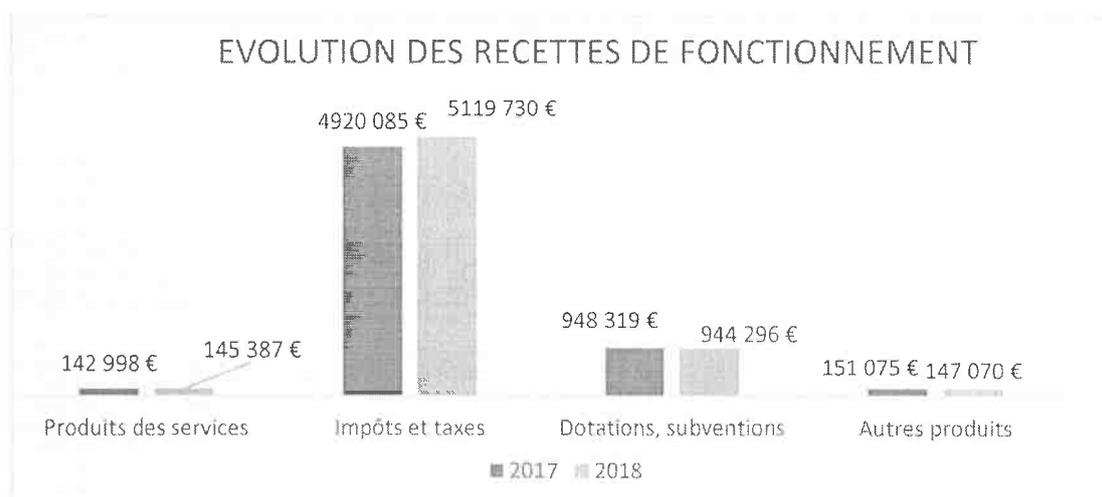
Pour les autres dotations et participations, principalement :

- La compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation a augmenté de +2 911 € (67 660 €),
- Le versement des aides pour les contrats aidés a diminué de 10 193 €,
- la participation de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement du multi-accueil et du service périscolaire a légèrement diminué de 3 845 € (soit un versement de 193 372 €).

Autres produits

Les autres produits de gestion ont baissé de -2,65% (- 4 005 €) du fait :

- De la baisse du produit issu des revenus des immeubles,
- De la diminution du produit des redevances versées par les fermiers et concessionnaires du fait d'un changement de comptabilisation d'une recette d'un concessionnaire.



C. Excédent de fonctionnement

Aux termes du compte administratif 2018, la section de fonctionnement fait apparaître un solde excédentaire de 1 463 476.60 € soit en augmentation de 213 635.92 € par rapport à 2017.

Excédent de fonctionnement					
Année	2014	2015	2016	2017	2018
	1 406 194 €	1 301 351 €	1 219 056 €	1 249 840 €	1 463 476 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les principales dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 5 965 534.17 €, dont des dépenses d'équipement pour 5 941 710.99 € et le remboursement de la dette pour 23 823.18 €.

VILLE DE WINTZENHEIM - COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 ET 2018				
SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitres	CA 2017	CA 2018	Evolution €	Evolution %
10-Dotations+TLE				
16-Remboursement emprunts	0,00 €	23 823,18 €	23 823,18 €	100,00%
20-Immobilisations incorporelles	415 815,38 €	116 966,76 €	-298 848,62 €	-71,87%
204-Subventions d'Equipement	343 838,00 €		-343 838,00 €	-100,00%
21-Immobilisations corporelles	401 938,46 €	720 286,74 €	318 348,28 €	79,20%
23-travaux en cours	104 331,30 €	5 104 457,49 €	5 000 126,19 €	4792,55%
27-Autres immobilisations				
45 - Opérations cptes tiers	90 795,11 €		-90 795,11 €	-100,00%
020-Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Dépenses réelles	1 356 718,25 €	5 965 534,17 €	4 608 815,92 €	339,70%
040-Opérations d'ordre	69 227,63 €	69 917,61 €	689,98 €	1,00%
041-Opérations d'ordre	330 373,33 €	206 883,98 €	-123 489,35 €	-37,38%
TOTAL	1 756 319,21 €	6 242 335,76 €	4 486 016,55 €	255,42%

Les principaux chantiers ont été les suivants :

- Construction du pôle sportif d'arts martiaux 2 646 990 €
- Extension de l'école maternelle, du périscolaire et création d'une cantine scolaire de Logelbach 874 774 €
- Pôle médical Wintzenheim centre 801 804 €
- Travaux rue de Lattre et Chemin du Herrenpfad 417 989 €
- Travaux de restauration de la Chapelle Herzog 235 599 €
- Chemin du Hengst 62 611 €
- Travaux mairie centre – fenêtres – climatisation - police 74 168 €
- Travaux dans les écoles 86 105 €
- Travaux dans les cimetières 51 388 €

- Acquisition Kangoo express 14 258 €
- Acquisition Master Fourgon 22 938 €
- Acquisition Camion benne avec grue de levage 149 400 €

B. Les principales recettes

D'un montant de 6 931 616,85 € les recettes réelles d'investissement sont principalement composées de :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé,
- l'emprunt contracté dans l'année,
- des dotations et des subventions reçues.

VILLE DE WINTZENHEIM - COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 ET 2018				
SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Chapitres	CA 2017	CA 2018	Evolution €	Evolution %
024-Produits des cessions				
10-Dotations	936 302,83 €	1 659 810,40 €	723 507,57 €	77,27%
Excédents de fonctionnement capitalisés	471 281,07 €	1 330 823,31 €	859 542,24 €	182,38%
2031-Frais Etudes	605,61 €		-605,61 €	-100,00%
13-Subventions	369 377,57 €	1 271 786,45 €	902 408,88 €	244,31%
23-Immobilisations en cours	74 773,62 €		-74 773,62 €	-100,00%
16-EMPRUNT		4 000 000,00 €	4 000 000,00 €	#DIV/0!
165-Dépôts et cautionnements reçus	320,00 €	20,00 €	-300,00 €	-93,75%
45 - Opérations cptes tiers	90 795,11 €		-90 795,11 €	-100,00%
27-Autres immobilisations financières				
Recettes réelles	1 472 174,74 €	6 931 616,85 €	5 459 442,11 €	370,84%
040-Opérations d'ordre	248 371,40 €	329 050,51 €	80 679,11 €	32,48%
041-Opérations d'ordre	330 373,33 €	208 594,15 €	-121 779,18 €	-36,86%
TOTAL	2 050 919,47 €	7 469 261,51 €	5 418 342,04 €	264,19%

La commune a perçu en 2018, pour remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses de 2017, une recette d'un montant de 135 051 €.

La Taxe d'Aménagement était d'un montant de 185 517 €, perçue sur toute opération de construction, reconstruction ou agrandissement des bâtiments de toute nature.

Wintzenheim a bénéficié en 2018 du versement de subventions pour un montant de 1 271 786 €. Ces subventions ont été versées par :

- Colmar Agglomération :
Fonds de concours à hauteur de 466 654 € pour le pôle sportif d'Arts Martiaux
- Etat :
 - DETR : 7 811 €, pour le chemin du Herrenpfad
 - 102 666 € pour l'extension de l'école, du périscolaire et la création de la cantine à Logelbach.
 - DSIL : 93 822 € pour l'extension de l'école, du périscolaire et la création de la cantine à Logelbach.
 - DRAC : 27 872 € pour la restauration de la Chapelle Herzog
- Région Grand Est:
 - 40 798 € pour la Chapelle Herzog
 - 493 423 € pour le Pôle sportif d'Arts Martiaux

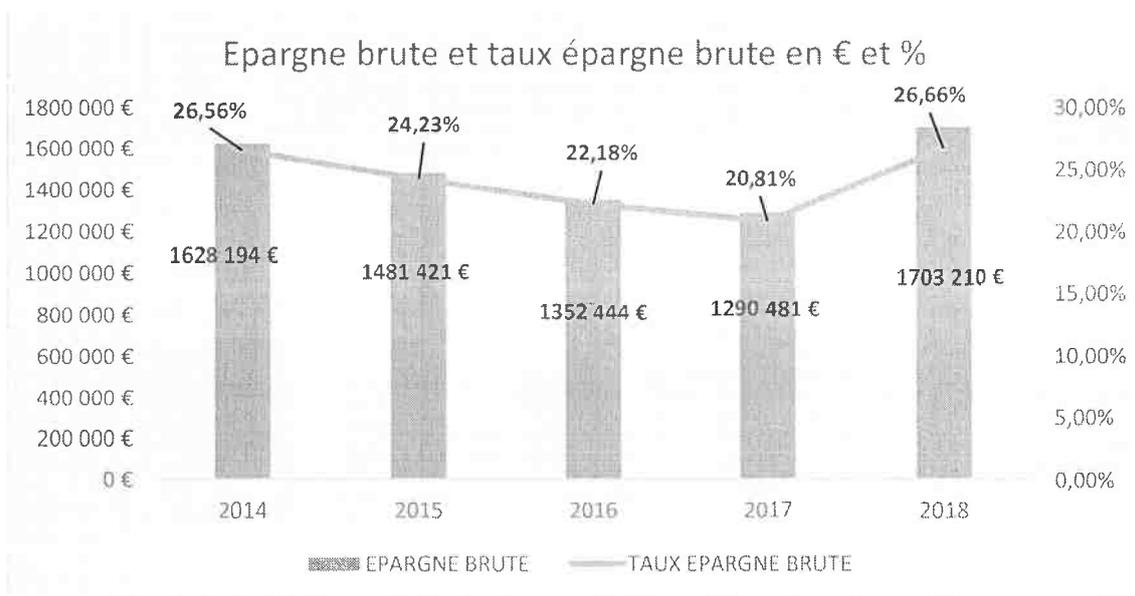
III. EPARGNE BRUTE ET TAUX D'EPARGNE BRUTE

A. Les indicateurs de gestion

L'épargne brute mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois assurées ses dépenses de fonctionnement (charges courantes, subventions, frais finances...). L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute contribue au financement du budget d'investissement.

Le taux d'épargne brute (rapport entre épargne brute et recettes réelles de fonctionnement) exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont ainsi disponibles pour rembourser la dette et pour investir.

Epargne brute et taux épargne brute en € et %



Il est à noter la bonne santé des indicateurs de gestion en 2018, grâce d'une part, à une augmentation des recettes réelles (hors cessions) de presque 190 000 € et, d'autre part, une diminution des charges de personnel de 119 764 € et des autres charges de gestion de 99 510 €. Cette épargne brute contribue au financement des investissements.

B. Les résultats de l'exercice

Les réserves inscrites au compte 1068 pour 1 330 823.31 € représentent la part du résultat 2017 excédentaire de la section de fonctionnement, qui a été affectée au financement de la section d'investissement au budget primitif 2018.

Le compte administratif 2018 de la ville fait apparaître, en résultat global (fonctionnement et investissement), un excédent de 4 524 852.11 €.

PRESENTATION GENERALE DU CA 2018				
SECTION	Réalisations	Reports	Restes à réaliser	Résultats cumulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 015 004,38 €			5 015 004,38 €
RECETTES	6 478 480,98 €	4 809 237,19 €		11 287 718,17 €
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 242 335,76 €	259 654,10 €	3 747 130,38 €	10 249 120,24 €
RECETTES	7 469 261,51 €		1 031 997,05 €	8 501 258,56 €
TOTAL DEPENSES				15 264 124,62 €
TOTAL RECETTES				19 788 976,73 €
TOTAL CUMULE				4 524 852,11 €

*Didier SCHERRER avec pouvoir de Guy DAESSLE et Dominique CHERY ne participent pas au vote.
Claude KLINGER-ZIND ne participe pas au vote.*

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 4 mars 2019,

Le conseil municipal, par 23 voix pour (Monsieur le Maire ne participe au vote et sort de la salle du conseil municipal avant le vote) :

- Approuve le compte administratif du budget principal de 2018,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 2 : Extrait du compte administratif du budget principal 2018

Le Maire,
Serge NICOLE



Télétransmis le : 21 mars 2019

Affiché le : 21 mars 2019